

# iPad

Avant d'utiliser votre iPad, consultez le *guide d'utilisation de l'iPad* à cette adresse : [support.apple.com/guide/ipad](http://support.apple.com/guide/ipad). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

## Sécurité et manipulation

Consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

## Exposition aux radiofréquences

Sur votre iPad, accédez à Réglages > Général > Mentions légales > Exposition aux RF. Vous pouvez également accéder à [apple.com/fr/legal/rfexposure](http://apple.com/fr/legal/rfexposure).

## Batterie et recharge

Ne tentez pas de remplacer vous-même la batterie de l'iPad. Vous risqueriez d'endommager celle-ci, ce qui pourrait provoquer une surchauffe, un incendie et des blessures. La batterie lithium-ion de l'iPad doit être entretenue ou recyclée par Apple ou un centre de services agréé Apple. Elle doit être recyclée ou mise au rebut séparément des ordures ménagères. Mettez au rebut les batteries conformément aux lois et directives sur l'environnement en vigueur dans votre pays. Pour en savoir plus sur les batteries lithium-ion d'Apple et sur l'entretien et le recyclage des batteries, consultez la page [apple.com/fr/batteries/service-and-recycling](http://apple.com/fr/batteries/service-and-recycling). Pour en savoir plus sur la recharge, consultez la rubrique « Informations de sécurité importantes » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

## Prévention des pertes auditives

Pour éviter les pertes auditives, baissez le volume et utilisez vos écouteurs avec modération. Vous trouverez de plus amples informations à propos du son et de l'audition sur [apple.com/fr/sound](http://apple.com/fr/sound) et dans la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

## Interférences avec les dispositifs médicaux

L'iPad contient des aimants ainsi que des composants et émetteurs susceptibles de créer des interférences avec des appareils médicaux. Consultez la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

## Certification

Les informations de certification réglementaire sont disponibles sur l'appareil. Accédez à Réglages > Général > Mentions légales et certifications. Pour en savoir plus sur la réglementation, consultez la section « Sécurité, manipulation et assistance » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

## Conformité aux normes FCC et ISDE Canada

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et aux normes RSS pour les dispositifs exempts de licence d'ISDE Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

## Conformité ENERGY STAR®



L'iPad répond aux normes ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique. Réduire la consommation énergétique permet de réaliser des économies et de contribuer à la préservation de ressources précieuses. Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site [energystar.gov](http://energystar.gov).

Pour économiser de l'énergie, l'iPad se met en veille après 2 minutes d'inactivité. Vous pouvez modifier cette option dans le menu Réglages > Luminosité et affichage > Verrouillage auto.

## Conformité pour l'UE et le R.-U.

Apple Inc. déclare par la présente que cet appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/UE et aux Réglementations relatives aux équipements radio de 2017. Une copie de la Déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante : [apple.com/euro/compliance](http://apple.com/euro/compliance). Le représentant d'Apple dans l'UE est Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Le représentant d'Apple au Royaume-Uni est Apple UK Ltd., 2 Furzegrund Way, Stockley Park, Middlesex, UB11 1BB.



## Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, déposez-le dans un centre de collecte des déchets agréé par les autorités locales. La collecte et le recyclage séparés de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'élimination contribuent à préserver les ressources naturelles et à protéger l'environnement et la santé des êtres humains. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site [apple.com/fr/environnement](http://apple.com/fr/environnement).

### Résumé de la garantie limitée d'un an d'Apple

Apple garantit le produit matériel et ses accessoires inclus contre les défauts de matériel et de main-d'œuvre pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation conforme à la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre appareil à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : [apple.com/fr/legal/warranty](http://apple.com/fr/legal/warranty) et [support.apple.com/fr-fr](http://support.apple.com/fr-fr). Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : Les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South, NSW 1235. Tél. : 133-622.

Pour les clients de l'UE : Apple signifie Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Les clients peuvent obtenir du revendeur la réparation ou le remplacement de l'appareil sans frais en cas de non-conformité, sans que cela n'affecte cette garantie.